



EN BREF :

- Carences observées.
- Délais avant la récolte.
- Un peu de vocabulaire : coulure et millerandage, ce ne sont pas des maladies!
- Degrés-jours et développement.
- Maladies observées et actions de prévention.
- Modèles graphiques de développement du blanc.
- Insectes observés et interventions : tordeuse de la vigne, scarabée du rosier et scarabée japonais.
- Références : ajout de la banque d'imagerie en phytoprotection Iriis.

CARENCE OBSERVÉE

Plusieurs conseillers de plusieurs régions mentionnent des observations de carences minérales sur différents cépages. Les vignes sont surtout carencées en potassium (K), en manganèse (Mn) et en magnésium (Mg), principalement le cépage Swenson White, et tous les Frontenac pour le magnésium. Des applications généralisées ou localisées d'engrais foliaires devraient corriger cette problématique rapidement.

DÉLAIS AVANT LA RÉCOLTE

Malgré que la récolte nous semble encore lointaine, il faut commencer à regarder les délais avant la récolte de certains produits.

Type	Nom du produit	Maladies visées	Délai (jours)
Fongicides	RIDOMIL	Mildiou	66
	GAVEL	Mildiou	66
	POLYRAM	Mildiou Pourriture noire	45

UN PEU DE VOCABULAIRE

Coulure

Survient à l'époque de la floraison et de la nouaison de la vigne, lors de mauvaises conditions climatiques. Elle provoque parfois l'absence ou une mauvaise fécondation des fleurs. Celles-ci se dessèchent et tombent. Elle affecte fortement le rendement, mais aussi l'homogénéité de la maturité sur une même grappe (grains de différents calibres). Certains cépages sont plus sensibles que d'autres à ce phénomène (facteur génétique).

Millerandage

Affection causée par une mauvaise fécondation ou une mauvaise pollinisation des fleurs de la vigne, provoquée par des conditions climatiques défavorables, avec comme résultat la présence dans la grappe de très nombreux petits grains mal formés et souvent apyrènes (sans pépins). Selon certaines sources, cet accident naturel favoriserait en quelque sorte le contrôle du rendement de la vigne et contribuerait à un meilleur vin, surtout pour les rouges.

DEGRÉS-JOURS ET DÉVELOPPEMENT

Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz



17 : Boutons floraux séparés



19 : Début floraison et chute des 1^{ers} capuchons
21 : Jusqu'à 25 % floraison



23 : 50 % floraison



25 : 80 % floraison



27 : Nouaison



29 : Baies de la taille d'un plomb (4 à 6 mm)



31 : Baies de la taille d'un pois (7 à 10 mm)



33 : Fermeture de la grappe



Moyenne des degrés-jours (°C) en base 6 accumulés depuis la pousse verte et stades phénologiques observés des vignes selon les régions

Région	Pour le suivi du blanc		Stades phénologiques observés au champ
	Date approximative de la pousse verte (stade 6)	Moyenne des degrés-jours depuis la pousse verte	
Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles	6 juin	257,10	-
Capitale-Nationale : Cap Tourmente, Château-Richer, Saint-François	28 mai	426,17	17 à 25 (30 juin)
Centre-du-Québec : Saint-Wenceslas, Tingwick	17 mai	595,15	29 à 31 (4 juillet)
Chaudière-Appalaches : Boyer Nord, Saint-Flavien, Scott	27 mai	443,27	23 à 29 (29 juin)
Estrie : Lennoxville, Magog, Richmond	17 mai	570,20	29 à 31 (5 juillet)
Lanaudière : Barrage Saint-Didace, Joliette, Lanoraie	18 mai	582,27	29 à 31 (4 juillet)
Laurentides : La Macaza, Mirabel, Oka	16 mai	588,50	29 à 33 (5 juillet)
Montérégie-Est : Barrage Choinière, Brome, Farnham, Frelighsburg, Granby, Marieville, Philipsburg, Saint-Hyacinthe, Sorel, Sutton, Varennes, Verchères	13 mai	645,64	29 à 31 (5 juillet)
Montérégie-Ouest : Côteau-du-Lac, Hemmingford, Huntingdon, L'Acadie, Saint-Bernard-de-Lacolle, Sainte-Clothilde, Sainte-Martine, Valleyfield	12 mai	670,16	31 (4 juillet)
Outaouais : Cheneville, Luskville, Montebello	17 mai	589,77	-
Saguenay-Lac-Saint-Jean : Lac Sainte-Croix, Saint-Prime, Jonquière	3 juin	358,96	19 à 27 (1 ^{er} juillet)

Données provenant d'Agrométéo, une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC.



MALADIES OBSERVÉES ET ACTIONS DE PRÉVENTION

Toutes les maladies (anthracnose, blanc, mildiou, pourriture noire et pourriture grise) ont maintenant été observées, et ce, dans la majorité des régions. Pour la plupart de ces maladies, tout semble sous contrôle, sauf en ce qui concerne la **pourriture noire** pour laquelle les **observations sont à la hausse**. Pour plus de détails concernant ces maladies, reportez-vous à l'avertissement **No 08** du 22 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08vig11.pdf>).

Attention! Les produits **protectants** sont habituellement **délavés** après **20 à 25 mm de pluie, ce qui peut arriver rapidement lors d'orages violents**. Ces importantes quantités d'eau peuvent délayer les protections appliquées précédemment. De plus, lors de périodes de développement foliaire intense, les traitements sont à renouveler plus fréquemment selon votre région de taille afin de protéger les nouvelles feuilles et pousses.

Une bonne aération par une taille adéquate sur le rang et du désherbage au sol défavorisera les maladies qui prospèrent en conditions humides et pourrait vous sauver des applications de pesticides.

Afin de diminuer les risques de résistance à diverses maladies, utilisez de préférence les fongicides curatifs (ELEVATE, FLINT, INSPIRE, LANCE, NOVA, PRISTINE, PRESIDIO, PRISTINE, REVUS, RIDOMIL, SCALA, SOVRAN et VANGUARD) dans la bonne fenêtre d'application et en dernier recours, si possible. Plusieurs de ces produits sont homologués et efficaces contre plusieurs maladies.

Blanc

Des observations de blanc ont été faites en Montérégie et dans Lanaudière (feuilles et baies) sur des sites avec antécédents (Vandal-Cliche, Frontenac). Les traitements de protection préventifs sont à mettre à l'agenda en fonction de la sensibilité de vos cépages, de vos antécédents ainsi que de l'accumulation des degrés-jours de votre vignoble.

Selon les modèles graphiques (ligne épaisse = données réelles, ligne mince = prévisions) qui suivent :

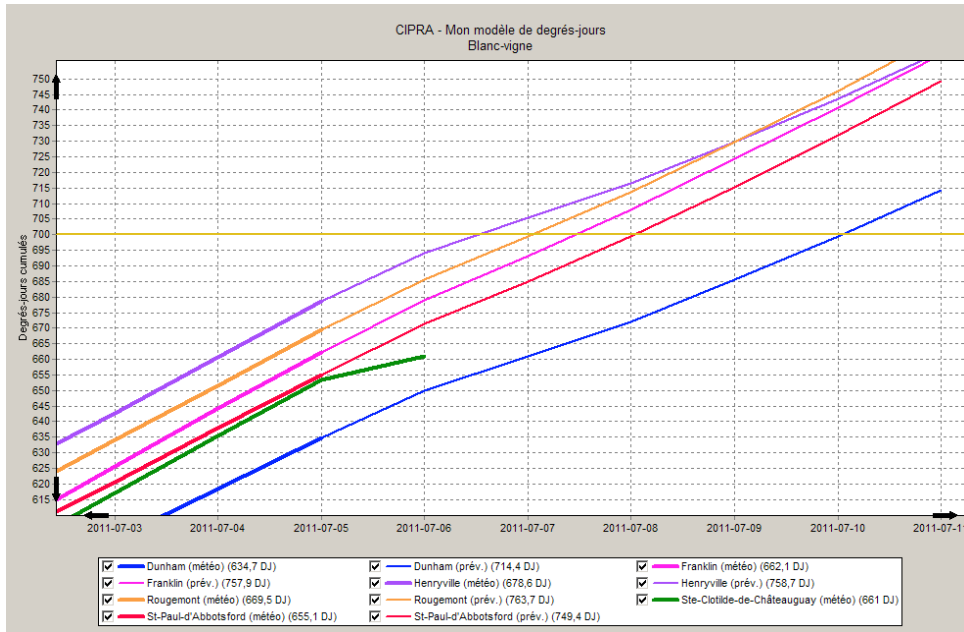
- Moins de 500 degrés-jours accumulés = risque faible : le dépistage est de mise. S'il y a apparition de taches blanches, les traitements fongiques débutent.
- 500 à 600 degrés-jours accumulés = risque moyen : la fréquence du dépistage est augmentée et les traitements sur cépages sensibles (Chancellor, Seyval, Vidal et les pinots, etc.) peuvent commencer.
- 600 à 700 degrés-jours accumulés = risque élevé : le seuil de tolérance est atteint, la fréquence de dépistage est encore augmentée et les traitements fongiques sur les cépages modérément sensibles (DeChaunac, Frontenac, Foch, Ste-Croix, etc.) peuvent débuter.

Ces modèles nous donnent un bon aperçu de ce qui s'en vient, mais comme les données proviennent de stations situées plus ou moins en régions viticoles, le dépistage demeure votre meilleur outil pour cibler le meilleur moment pour intervenir.

Pour plus d'information sur le cycle du blanc, consultez le document intitulé « [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#) ».

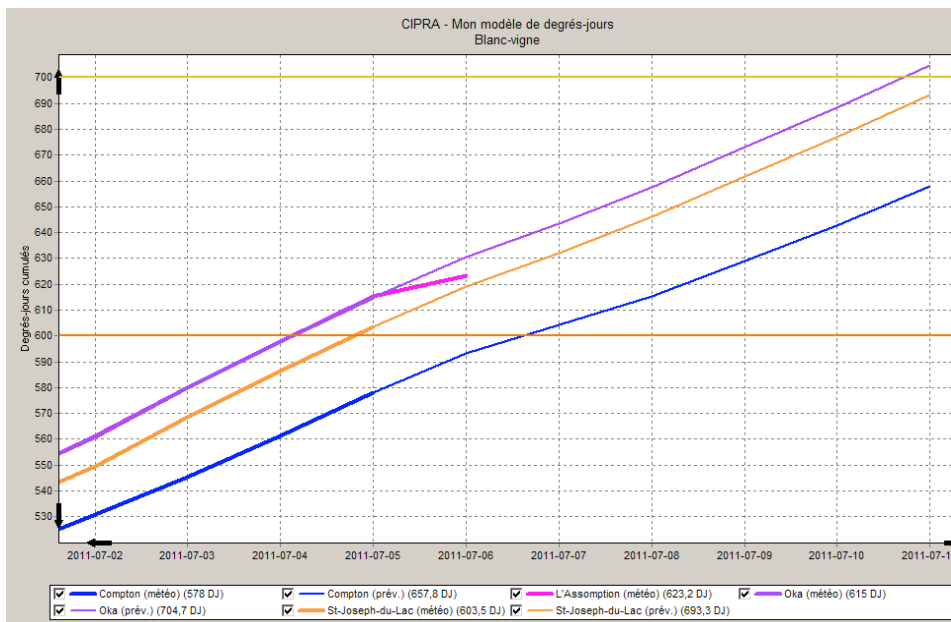


Exemple du modèle pour le blanc, saison 2011, créé par CIPRA (degrés-jours base 6), pour différentes municipalités ayant atteint le stade pousse verte (6) vers le 12 mai



En Montérégie, le seuil de 600 degrés-jours en base 6 est atteint et dépassé. Votre niveau de protection variera selon votre historique et la sensibilité des cépages présents dans votre vignoble. Augmentez la fréquence de dépistage, surtout sur les cépages sensibles et sur ceux modérément sensibles. La protection devrait être débutée. Le seuil de 700 degrés-jours devrait être atteint à certains endroits très prochainement.

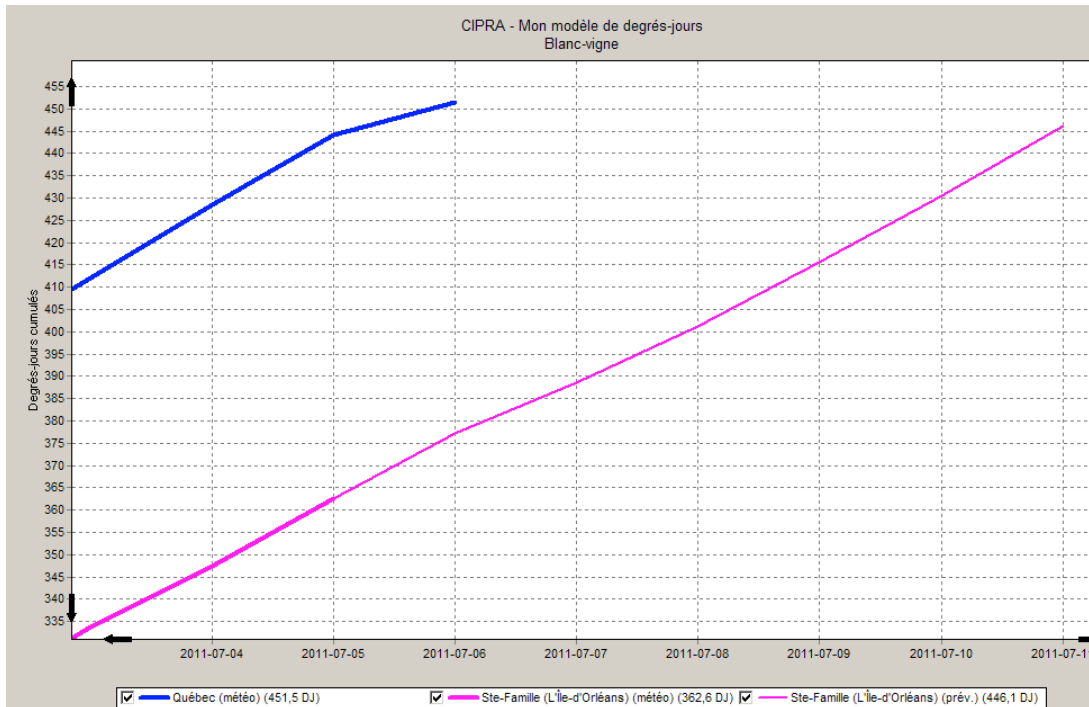
Exemple du modèle pour le blanc, saison 2011, créé par CIPRA (degrés-jours base 6), pour différentes municipalités ayant atteint le stade pousse verte (6) vers le 17 mai



Pour ces régions, le seuil de 600 degrés-jours base 6 est atteint (Oka, Assomption et Saint-Joseph-du-Lac) ou sur le point de l'être (Compton). Beaucoup d'évolution prévue au cours des prochains jours. La région d'Oka devrait atteindre et dépasser le seuil du 700 degrés-jours base 6 d'ici le 11 juillet. Votre niveau de protection variera selon votre historique et la sensibilité des cépages présents dans votre vignoble. La protection devrait être débutée. Augmentez la fréquence de dépistage, surtout sur les cépages sensibles et sur ceux modérément sensibles.



Exemple du modèle pour le blanc, saison 2011, créé par CIPRA (degrés-jours base 6), pour différentes municipalités ayant atteint le stade pousse verte (6) vers le 27 mai



Ces régions devront « subir » encore quelques bonnes journées de soleil avant d'atteindre le seuil de 500 degrés-jours base 6. Ce seuil ne sera probablement pas atteint avant le 11 juillet pour la région autour de la station de Sainte-Famille à l'Île d'Orléans, mais sûrement autour du 12 ou du 13. L'observation au champ sera de plus en plus nécessaire au fur et à mesure que nous nous rapprocherons du seuil inférieur de 500.

Brenner ou rougeot parasitaire

Aucune nouvelle observation de Brenner n'a été rapportée. Aucun fongicide n'est homologué contre cette maladie, mais les traitements préventifs faits contre le mildiou ou le blanc réprimeront ce champignon. Pour plus d'information concernant cette maladie, référez-vous à l'avertissement **No 07** du 13 juin 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07vig08.pdf>).

Pourriture grise


Les observations de pourriture grise (sur feuilles et inflorescences) se poursuivent dans les régions de la Montérégie et de la Capitale-Nationale.

Le développement rapide de cette maladie, lors de conditions propices (présence d'eau, humidité relative élevée d'au moins 90 % et température variant entre 1 et 30 °C avec un optimum à 18 °C) durant la maturation du raisin, peut entraîner une dépréciation de la récolte et une baisse de la qualité du vin.



On peut observer les symptômes de la maladie sur toutes les parties de la plante : feuilles vertes, baies, pédoncule et rafle du raisin (flétrissement et chute des fleurs). Les tissus sains, tout comme ceux blessés, peuvent être attaqués. Le meilleur site d'attaque du champignon est lorsque des tissus sont blessés à la suite d'autres maladies tel le blanc ou par des phénomènes météo telle la grêle. Portez une attention particulière aux cépages dont les grappes sont serrées. Les pinots et le Seyval blanc seraient très sensibles à cette maladie.

Malheureusement, les symptômes de la maladie apparaissent sur les grappes au moment de la véraison jusqu'à la récolte, où il est souvent difficile d'intervenir (délai avant la récolte à respecter). **Plus les baies avancent en maturité, plus elles deviennent sensibles à la pourriture grise. Mieux vaut prévenir en protection avant la fermeture de la grappe (stade 33) que d'essayer de guérir tardivement en éradication!**


Pour les vignobles sous régie biologique , le SERENADE est homologué contre cette maladie. Le cuivre appliqué en protection contre le blanc pourrait aussi avoir une certaine efficacité.

Il faut porter une attention particulière aux produits appliqués pour protéger le vignoble de ce champignon. En effet, il s'adapte facilement et la résistance aux produits systémiques (ELEVATE, PRISTINE, ROVRAL, SCALA, VANGUARD) peut apparaître rapidement. Faites une bonne rotation des produits (matières actives) durant une même saison et entre les saisons si possible.

INSECTES OBSERVÉS ET INTERVENTIONS

Pour les interventions contre le phylloxéra, référez-vous à l'avertissement **No 08** du 22 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08vig11.pdf>).

Début des captures de papillons mâles dans les pièges de **tordeuse de la vigne** en Montérégie et dans les Laurentides. Des observations de « nid » de tordeuse entre les baies ont aussi été rapportées en Montérégie.

Ne traitez que si vous avez un historique de dégâts au vignoble tôt en saison. Il est possible de dépister la présence de glomérules sur les inflorescences à partir du stade 17 (boutons floraux séparés). Plusieurs produits sont homologués et efficaces en régie conventionnelle pour se protéger de la tordeuse (voir le document « [VIGNE, Guide de protection 2011](#) »). En régie biologique , la confusion sexuelle à l'aide de phéromone et le DIPEL sont homologués contre ce ravageur.

Le **scarabée du rosier** a bien débuté son activité à peu près partout. Dans les régions les plus chaudes, la pression exercée par cet insecte indésirable approche de la fin. **Aucun produit n'est homologué** contre ce ravageur. Si vous devez intervenir contre d'autres ravageurs, certains produits auront toutefois un effet sur le scarabée du rosier. Pour plus de détails, consultez la section *Efficacité des insecticides* du document « [VIGNE, Guide de protection 2011](#) ».

Le **scarabée japonais**, quant à lui, a été aperçu dans quelques régions. Habituellement, le principal moment ciblé pour intervenir, au besoin, est à la fermeture de la grappe jusqu'à la véraison (stades 33 à 35). Deux produits sont homologués en régie conventionnelle contre ce ravageur : ASSAIL et IMIDAN. Cependant, les délais de réentrée de ces produits sont assez longs : 5 à 13 jours pour l'ASSAIL selon les opérations à faire (référez-vous à l'étiquette pour les détails) et 14 jours pour l'IMIDAN.



DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec.](#)
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne.](#)
- [SAGE pesticides](#) : information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- Bulletin d'information « [Spécial phytoprotection bio](#) » du 14 mai 2010.
- [VIGNE, Guide de protection 2011](#) : http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/documents/Protect_vigne_11_web.pdf.
- Iriis Phytoprotection <http://www.iriisphytoprotection.qc.ca/Default.aspx> : Pour une aide au diagnostic des problématiques rencontrées : maladies, insectes, phytotoxicité et autres. Inscription gratuite.

Banque d'imagerie en phytoprotection pour l'identification et la recherche d'images sur les invertébrés nuisibles et utiles ainsi que sur les plantes présentant des symptômes causés par les ennemis des cultures et les problèmes non parasitaires

À propos Nous joindre

Nom d'utilisateur : Se connecter

Mot de passe :

S'inscrire - Mot de passe oublié

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture and Agri-Food Canada

Canada

Ce projet a été réalisé dans le cadre du programme «Initiative d'appui aux conseillers agricoles» selon les termes de l'entente Canada-Québec sur le Renouveau du Cadre stratégique agricole. Une réalisation du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
109, rue Saint-Charles, bureau 1.01B, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2C2
Téléphone : 450 347-8341, poste 225 – Télécopieur : 450 347-7296
Courriel : karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 10 – vigne – 7 juillet 2011

